

République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

DECEMBRE 2024

OBJET :

FINANCES

VENTE DE 2 BENNES
AMPLIROLL

AUTORISATION

2024-12-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 16 décembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, Mercier Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, GEISLER Maryse, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir DUMONT-DESEIGNE Véronique)
MASSON Tony	(Pouvoir WILLAUME Quentin)
MAGNIER Renée	(Pouvoir LOUVET Dimitri)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir NOËL Corinne)
FUZELLIER Patrick	(Pouvoir BRANCQUART Christophe)
VAUTIER Monique	(Pouvoir GEISLER Maryse)
HUGOT Léa	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
DEROI Alexandre	(Pouvoir PILLE Robert)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir BOUCHEL William)

Était absent :

PERON Laurent



Madame Le Maire demande à l'assemblée la vente de 2 bennes ampliroll.

Ces 2 bennes n'ont plus d'utilité pour les services techniques.

Dans un souci de bonne gestion de son patrimoine, une annonce a été publiée sur le site Agorastore pour la revente de ces 2 bennes.
Cette démarche permet aux communes notamment de mettre aux enchères du matériel dont elles n'ont plus l'usage.

Une société est intéressée et propose d'en faire l'acquisition pour un montant de 8 500 € TTC

Vu le rapport synthétique présenté en Commission Achats du 9 décembre 2024,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

AUTORISE Madame le Maire à accepter l'offre des rachats des bennes et à signer tout document à intervenir.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

